

Sommet technologique - suite de la page 1**Thèmes et faits saillants**

Sous l'impulsion de la nouvelle entreprise et de l'innovation au cours des dernières années, la biotechnologie en Inde connaît une croissance accélérée. Le secteur de la biotechnologie a le potentiel de créer des recettes annuelles de 5,9 milliards de dollars et un million d'emplois qualifiés. Dans le domaine de l'énergie renouvelable, le secteur privé a investi principalement dans des projets liés à l'énergie éolienne, à la biomasse, à l'hydroélectricité et à l'énergie solaire. D'autres technologies, comme les technologies propres reposant sur l'exploitation du charbon, suscitent l'exécution de nombreux projets en matière de mécanismes de développement propres. Dans le cadre d'une initiative en nanotechnologie de son ministère des Sciences et de la Technologie, le gouvernement de l'Inde a réservé près de 29 millions de dollars sur cinq ans (2002-2007) à l'appui d'une cinquantaine d'organismes indiens.

En ce qui a trait aux TIC, l'Inde figure parmi les marchés du sans-fil ayant la plus vaste croissance du monde, avec ses quelque 39 millions d'utilisateurs de téléphones cel-

lulaires. La population indienne a de plus en plus recours à Internet; et les logiciels éducatifs deviennent de plus en plus populaires. À cet égard, les spécialistes de l'industrie prévoient que ce segment orientera sa croissance vers le cyberapprentissage. Il existe des débouchés pour les sociétés de génie logiciel et les facultés universitaires en ce qui a trait aux communications en milieu rural et aux logiciels spécialisés, notamment dans le domaine de l'imagerie numérique, de l'automatisation industrielle et du multimédia.

L'Inde est en voie de devenir un grand centre mondial de R-D, et plus de 150 multinationales y ont établi leurs installations de R-D. Au cours des dix prochaines années, les investissements de l'Inde dans le domaine des S-T devraient doubler et atteindre plus de 8 milliards de dollars. Ils serviront, entre autres, à la création de 20 centres de recherche nationaux ainsi qu'au financement de 220 universités et de 200 laboratoires. De tels investissements ainsi que la complémentarité des compétences de l'Inde et du Canada créent d'énormes possibilités de collaboration entre les institutions de S-T canadiennes et indiennes.

Renseignements : www.infoexport.gc.ca/science/india_techsummit-fr.htm et www.international.gc.ca/asia/country/india-fr.asp.

Avertissements à l'intention des voyageurs d'affaires

Ottawa > Affaires étrangères Canada (AEC) a apporté des modifications à la terminologie de ses avertissements officiels. Ainsi, s'il est dangereux de se rendre dans un certain lieu à l'étranger, AEC recommandera aux Canadiens d'y éviter « tout voyage ». En revanche, si la menace est moins grave, AEC recommandera aux Canadiens d'y éviter « tout voyage non essentiel ».

Par exemple, compte tenu des risques et de l'incertitude liés à la sécurité en Iraq, où tous les Canadiens sont en danger, l'avertissement officiel indiquera : « Affaires étrangères Canada recommande d'éviter tout voyage dans ce pays. » Dans le cas de la République centrafricaine, qui se remet de troubles civils, l'avertissement indiquera : « Affaires étrangères Canada recommande d'éviter tout voyage non essentiel dans ce pays. »

Ces modifications font suite à une demande de l'Organisation mondiale du tourisme relative à l'uniformisation des avertissements faits aux voyageurs dans le monde entier. Parmi les nombreuses situations qui peuvent donner lieu à un avertissement, mentionnons les troubles civils, la guerre, la rébellion, les catastrophes naturelles et les urgences sanitaires.

Selon Lucie Chantal, directrice des communications consulaires, « les avertissements officiels demeurent le conseil officiel du gouvernement du Canada aux voyageurs d'affaires canadiens. La décision de voyager leur incombe. »

Avant de se rendre à l'étranger, les voyageurs d'affaires sont priés de consulter le site Web des Affaires consulaires d'AEC à www.voyage.gc.ca.

RÉDACTION

Yen Le, Aaron Annable,
Jean-Philippe Dumas

SITE WEB

www.canadexport.gc.ca

ABONNEMENT

Tél. : (613) 992-7114
Télec. : (613) 992-5791
canad.export@international.gc.ca

Pour un changement d'adresse ou une annulation, renvoyer l'étiquette avec les changements. Prévoir un délai de quatre à six semaines.

Convention de la poste-publication n° 40064047

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : **CanadExport (BCS)**
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2



CanadExport est un bulletin bimensuel publié par la Direction des services de communication de Commerce international Canada.
Tirage : 54 000 exemplaires

Also available in English.

ISSN 0823-3349

On peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication aux fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite de CanadExport.

Sans-fil : le Canada a la cote auprès de Trinité-et-Tobago

Port of Spain, Trinité-et-Tobago > Trinité-et-Tobago a tenu sa promesse d'ouvrir à la concurrence son marché du téléphone cellulaire, l'un des plus importants des Caraïbes anglophones, abolissant ainsi un monopole sur les télécommunications mobiles que détenait depuis plus de 25 ans la société à participation majoritaire gouvernementale Telecommunication Services of Trinidad and Tobago (TSTT).

La décision d'accorder deux nouvelles licences de services cellulaires, soit à LaqTel, un groupe de la Trinité, et à la société irlandaise Digicel, a constitué un premier pas en avant vers la libéralisation du marché monopolistique trinitadien des télécommunications. LaqTel a profité du soutien de deux importants intervenants canadiens sur le marché des télécommunications, à savoir Nortel Networks et Saskatchewan Telecommunications International (SaskTel).

La technologie de l'accès multiple par répartition de code (AMRC) de Nortel permettra aux clients de LaqTel d'accéder à des réseaux de données haute vitesse de la troisième génération (3G), notamment aux services de transmission simultanée de la voix et de données et aux services médias en continu. Cette alliance stratégique a été scellée le 25 juillet lors de la signature d'une entente de services cellulaires évaluée à 60 millions de dollars entre Nortel et LaqTel, signature qui s'est déroulée au haut-commissariat du Canada à Port of Spain.

La société Nortel connaît bien le marché trinitadien et fait affaire régulièrement avec la TSTT. Par exemple, en 2004, elle a fourni à la TSTT des services en vue de la construction d'une infrastructure de pointe à grande capacité fondée sur la technologie du protocole Internet et elle a fourni, en 2005, des services en vue de l'expansion et de la modernisation de son réseau sans fil GSM/GPRS.

Le nouveau programme des télécommunications de Trinité-et-Tobago tirera également parti du savoir-faire canadien dans le cadre du partenariat entre le groupe LaqTel et la société SaskTel, cette dernière ayant été choisie pour concevoir, construire et exploiter le nouveau réseau cellulaire à AMRC du pays se chiffrant à 125 millions de dollars. SaskTel apportera à cette alliance son savoir-faire en matière de réseaux, de planification, de conception, d'exploitation, de facturation, de gestion et de service à la clientèle.

Ces nouveaux développements marquent le début de la libéralisation tant attendue du secteur des télécommunications de Trinité-et-Tobago. La concurrence devrait stimuler la croissance du marché des services cellulaires, qui compte quelque 800 000 clients, et créer du coup de nouveaux débouchés commerciaux pour les fournisseurs de services et de matériel périphérique.

Renseignements : Michaeline Narcisse, déléguée commerciale, haut-commissariat du Canada à Trinité-et-Tobago, tél. : (868) 622-6232, poste 3552, courriel : michaeline.narcisse@international.gc.ca.



À Port of Spain (Trinité-et-Tobago), des représentants de Nortel, de LaqTel et du Service des délégués commerciaux du Canada posent lors de la signature de l'entente.

Salon de l'aquaculture de la Norvège - suite de la page 1

La Norvège est l'un des partenaires commerciaux septentrionaux les plus importants du Canada, venant au deuxième rang après le Danemark. La valeur des exportations canadiennes vers la Norvège s'établissait à 1,5 milliard de dollars en 2004 et celle des exportations du Canada atlantique, à 78,9 millions de dollars.

En collaboration avec Pêches et Océans Canada et AquaNet, l'ambassade du Canada en Norvège a organisé une série de séminaires sur les sciences et la technologie dans le cadre du salon Aqua Nor afin de mettre en évidence la recherche canadienne de pointe dans des domaines comme la génomique des poissons, la santé des poissons, les substituts alimentaires pour poissons ainsi que l'intégration des connaissances écologiques classiques à la science moderne. Des exposés présentés par des chercheurs norvégiens qui participent à des projets avec le Canada étaient au programme et ont contribué à renforcer les liens entre les deux pays de même qu'à cerner d'éventuels domaines de collaboration.

Le point culminant de la semaine du Canada à Aqua Nor, qui a remporté un grand succès, a été le dîner donné par le ministre Regan réunissant 160 invités. Le repas, pour lequel on a recréé un coin du Canada en Norvège en présentant un menu composé de produits canadiens, a été accompagné d'un film et de musique montrant ce que le Canada a de mieux à offrir.

Activité commerciale relativement nouvelle au Canada et dans de nombreuses autres parties du monde, l'aquaculture occupe toutefois déjà une place importante dans le secteur de la production de poissons et de fruits de mer. Étant donné qu'il est situé tout près d'un des plus grands marchés du monde, que ses produits de la mer sont réputés pour leur grande qualité et salubrité, qu'il offre un excellent potentiel biophysique et qu'il peut compter sur une main-d'œuvre très expérimentée, le Canada est bien placé pour tirer profit de la croissance de l'industrie de l'aquaculture.

Renseignements : www.aquanor.ca ou Barbara Thorjussen, ambassade du Canada en Norvège, courriel : barbara.thorjussen@international.gc.ca.